

02 juin 2017 -18:22

Appartient à Conseil des ministres du 2 juin 2017

## Marché public pour un "Cyber Security Early Warning System"

Le Conseil des ministres a marqué son accord sur la proposition du Premier ministre Charles Michel concernant le lancement d'un marché public pour l'implémentation d'un "Cyber Security Early Warning System", avant son attribution.

Au vu de l'évolution des cybermenaces et du risque de plus en plus prégnant de cyberterrorisme, les opérateurs des secteurs vitaux doivent pouvoir être alertés aussi vite que possible, afin de pouvoir réagir rapidement et se prémunir des intrusions, vol de données, ou encore de destruction de leurs systèmes. En effet, il s'agit d'éviter un impact sévère sur le potentiel économique et scientifique du pays ainsi que sur la sécurité nationale.

Le *Early Warning System* collationnera les informations de sources sûres et multiples (open ou commerciales), analysera les menaces existantes, les toutes dernières tendances et les informations suspectes, les traitera et permettra d'ajouter des informations supplémentaires. Ensuite, il communiquera ces informations de manière exploitable et tout à fait sécurisée aux secteurs vitaux potentiellement menacés. Cela permettra à leurs analystes, chargés de réagir en fonction de l'importance et de la priorité de la menace, de mettre en place les mesures nécessaires aussi vite que possible.

Les secteurs vitaux concernés sont : les infrastructures critiques, le transport, l'énergie, les télécommunications, les finances, l'eau, les fournisseurs internet, la santé et le gouvernement.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse du Premier ministre Charles Michel  
rue de la Loi 16  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 501 02 11  
<http://www.premier.belgium.be>